Droits Quotidiens

Quels sont les risques d'accepter un travail au noir si je suis au chômage ou en stage d'insertion professionnelle ?

Mise à jour : Vendredi 10 mars 2023
Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Pendant votre stage d'insertion professionnelle, vous ne recevez aucune allocation de l'ONEM.

Mais vous devez quand même respecter certaines obligations, dont celle d'être disponible pour le marché de l'emploi. Si l'ONEM apprend que vous avez travaillé au noir, il va **prolonger la durée de votre stage** d'insertion professionnelle de la durée pendant laquelle il sait que vous avez travaillé au noir.
Il considère que durant cette période, vous étiez indisponible pour le marché du travail.

Après votre stage d'insertion professionnelle, vous recevez des allocations d'insertion professionnelle. Dès cet instant, vous êtes soumis aux mêmes obligations que tout chômeur.

Si vous continuez à travailler au noir, tout en recevant les allocations d'insertion, vous devrez **rembourser** ces allocations indues à l'ONEM.

Vous risquez en outre d'être **exclu des allocations** d'insertion pour le futur.

Votre exclusion peut être:

- temporaire ;
  ou
- définitive, dans certains cas de récidive de certaines infractions.

Pour plus d'information sur les sanctions de l'ONEM, voyez la fiche "Qu'est-ce que je risque si je ne déclare pas à l'ONEM que je vis en colocation ?".

Attention, vous risquez aussi une **sanction administrative** si vous travaillez tout en sachant que le travail n'est pas déclaré. Vous risquez une amende de 10 EUR à 100 EUR (à multiplier par 8 - décimes additionnels).

Pour plus d'information au sujet du travail au noir, voyez la rubrique "Les risques du travail non déclaré".

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

Articles 36 et 153 à 155 de l'arrêté royal du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage.

Article 183/1 du Code pénal social.

Les documents types

Aucun document type lié.

